



Territoire de Mauriac



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Mauriac se distingue par :

- ✓ **une moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 5% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ **un relatif dynamisme du marché du travail** qui se traduit par une moindre augmentation du nombre de DE inscrits (+2% contre +5% dans le département), une plus faible proportion de chômeurs de longue durée et, surtout, une croissance du volume d'offres

d'emploi (+5%, -3% dans le Cantal),

- ✓ un **appareil de formation continue** qui apparaît **légèrement plus mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux d'accès des DE à la FPC et taux de recours à l'alternance plus élevés).
- ✓ **des stagiaires mauriacois qui s'orientent de plus en plus vers la recherche de certification** (près de trois stagiaires de la FPC sur dix augmentent leurs chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante, part en augmentation).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Mauriac se distingue par :

- ✓ **une population totale vieillissante**, avec deux personnes de 60 ans et plus pour un jeune de moins de 20 ans dans la population totale (3 seniors pour 2 jeunes dans le Cantal) et un **faible taux d'activité des seniors** (50 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 dans le département),
- ✓ **une faible attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire tout juste positif) et un **solde migratoire des jeunes particulièrement déficitaire**,
- ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (55 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), leur niveau de qualification (4 DE sur 10 DE ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié) ou leur âge (144 DE seniors pour 100 DE jeunes),
- ✓ **une structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (trois salariés

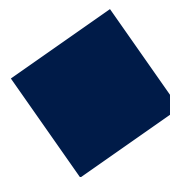
sur dix) et la sur-représentation de l'emploi dans les secteurs fragiles* (15%) et dans l'industrie (23%),

- ✓ **une moindre qualité de l'emploi offert**, à la fois en terme de durabilité (2 offres sur 5) et de qualification (plus d'une offre non qualifiée sur deux),
- ✓ un territoire qui a une **faible capacité** à occuper ses résidents (8 actifs sur 10) et à les former (moins d'1 jeune sur 5 en FI et moins de 2 DE sur 3 en FPC, ce qui contribue au déficit important du solde migratoire des jeunes),
- ✓ **des entreprises anciennes fragiles** : huit défaillances sur dix concernent une structure ancienne (plus de 4 ans d'ancienneté),
- ✓ un **nombre de formés en diminution** aussi bien parmi les élèves ou apprentis (-7% contre +0% en région) que les stagiaires en FPC (-33% *versus* -9% en région),
- ✓ des **formations initiales peu recherchées** (taux d'attractivité de 67%, près de deux fois inférieur au taux régional).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire mauriacois, plus de 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, même si elle est moins présente comparé à la moyenne départementale.

- ✓ Avec une part de 71% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **fortement représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. Par contre, la proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est **faible** (1 stagiaire sur 5 environ). Cette situation vaut dans le territoire comme dans la région.



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	202	-	151	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	28 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,4 %	-	+ 1,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	-35,6 %	-	- 16,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	5,7 %	→	6,3 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	50 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	55	-	88	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,03	↘	0,04	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	77 %	↘	67 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,3 %	-	- 0,5 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	44 %	→	46 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	27 %	↘	30 %	↘	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	15 %	→	12 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	23 %	→	16 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	30 %	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	5 %	→	14 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	80 %	→	91 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 2%	-	+ 5%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,7	→	1,7	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	144	↗	123	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	35 %	→	38 %	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	41 %	↘	30 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 5%	-	- 3%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	41 %	→	44 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	55 %	→	34 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	27	↗	25	↘	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

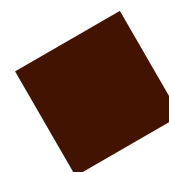
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-7,0 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	67 %	↘	131 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	19 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	71 %	↗	51 %	↗	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

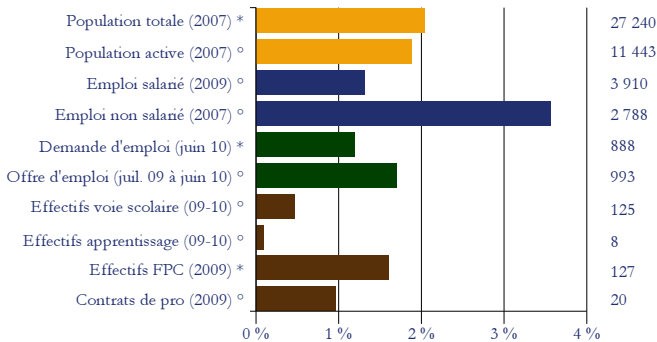
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-33 %	-	- 9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	7,2 %	↘	6,7 %	↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	62 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	19 %	↗	23 %	↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	60 %	↘	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	29 %	↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,7 %	↘	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec plus de 27 200 habitants au 1^{er} janvier 2007, **Mauriac** est le **14^{ème} territoire auvergnat** sur 14 pour sa population et pèse 2% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le poids du territoire dans la région



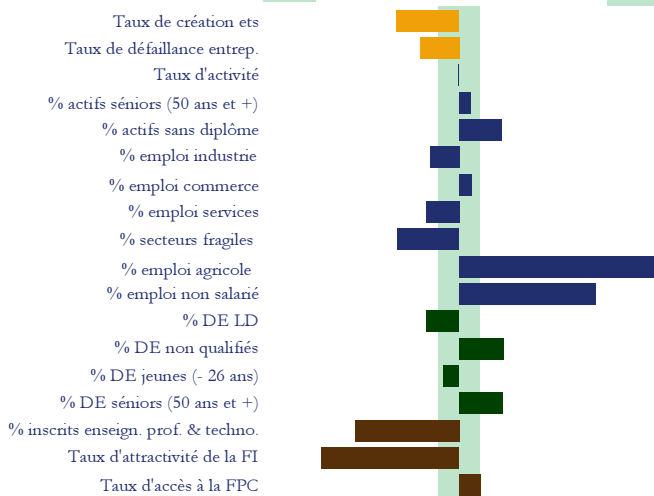
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi non salarié est sur-représenté (près de 2 800 actifs, 3,6%), témoin du poids de l'agriculture sur ce territoire (17% *versus* 6% en Auvergne).

Sur toutes les autres dimensions, Mauriac présente une sous-représentation : sur l'emploi salarié (moins de 4 000 salariés, 1,3% du total régional), sur le marché du travail pour la demande d'emploi (près de 900 DE soit 1,2% du total régional) et pour l'offre déposée à Pôle Emploi (993 offres ; 1,7%) ; et pour la formation des demandeurs d'emploi (127 stagiaires en FPC, 1,6%). Le déficit est encore plus marqué pour les bénéficiaires de contrat de professionnalisation (20 stagiaires, 0,9%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (125 élèves, 0,5%) et surtout les effectifs inscrits en apprentissage (8 apprentis, 0,1%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est une démographie d'entreprise plus atone

Les principales spécificités du territoire



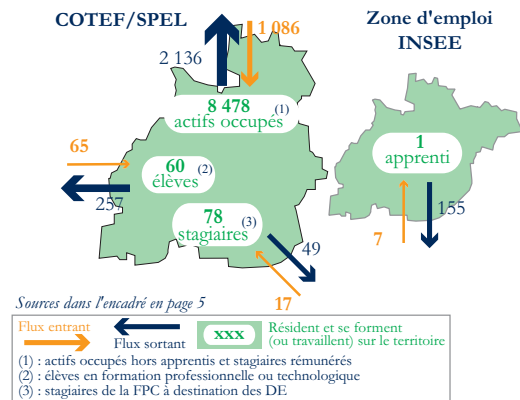
- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

avec des taux de défaillance d'entreprises et de création d'établissements moins élevés qu'au régional (resp. 1,0% contre 1,2% et 11,0% *versus* 15%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce au détriment de l'industrie (23%) et des services (30%). Cette structure de l'emploi se retrouve dans la faible part des secteurs dits fragiles (16% du total contre 21% en Auvergne).

L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DE non qualifiés, des DE séniors met en évidence une fragilité spécifique des actifs mauriacois.

Les mobilités sur le territoire

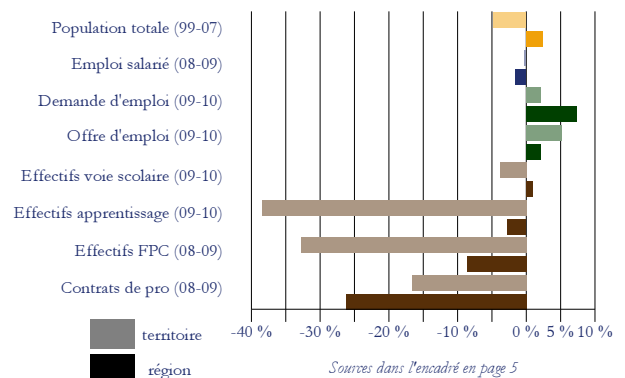


L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, de proximité (Aurillac, Saint-Flour...) ou inter-régionales (Limousin...).

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale ou les effectifs en formation initiale et en formation professionnelle continue.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, pour les indicateurs du marché du travail (offre et demande d'emploi) ou la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée en 2006. Il indique le poids des départs à la retraite d'ici 2016 par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur une période de référence donnée, 2004-2009.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation en 2008) et la population des chômeurs (DE enregistrées en 2008, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

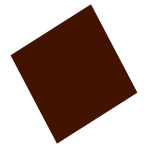
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

